



Signature d'une convention avec le CNSD

Mis en ligne le **vendredi 23 octobre 2009**

Le Centre National des Sports de la Défense (CNSD), la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale ([CNMSS](#)) et le Service de Santé des Armées ([SSA](#)) ont signé une convention le mardi 29 septembre 2009 dans les locaux de la [CNMSS](#) à Paris.



Une réelle volonté de coordonner les efforts en faveur du développement et du maintien de l'aptitude physique des militaires.

Cette convention officialise la volonté commune des trois parties de coordonner leurs efforts en faveur du développement et du maintien de l'aptitude physique des militaires.

Elle prévoit la **réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 6 000 militaires**, au moyen d'un questionnaire portant sur la pratique des activités physiques militaires et sportives au sein des forces armées.

L'**objectif de cette enquête**, qui sera complétée par des audits réalisés dans les unités, est de parvenir à identifier précisément le lien entre l'état de santé des militaires et leur niveau physique.

Sur la base des résultats obtenus, le CNSD élaborera un **modèle d'entraînement et de préparation physique** permettant de répondre aux besoins des forces armées, conformément au mandat qu'il a reçu du chef d'état-major des Armées en avril 2009.

Crédits photos : CNSD